



Management
& Technology
Consultants

Lauréats 2010 du prix « Manager public de l'Année© »

CONFIDENTIEL

2 février 2010

1. Prix spécial du jury

Schéma directeur numérique de la BNF

Manager(s) porteur(s) du projet:

- **Arnaud BEAUFORT**, Directeur Général Adjoint de la BNF depuis 2007

Descriptif:

- Mise en place de la bibliothèque numérique à vocation encyclopédique de la BNF « Gallica » et construction de nouvelles relations avec les internautes, création d'extranets, mutualisation de la plateforme d'archivage numérique, élaboration d'outils collaboratifs, en réseau avec 8 220 autres bibliothèques et institutions.

Objectifs

- Proposer un portail et un ensemble de services de collaboration et de partage des connaissances et des documents relatifs au patrimoine culturel français
- Développer un réseau national et international de coopération grâce à une politique de numérisation partagée, en collaboration avec d'autres partenaires
- Ancrer la BnF et ses 2400 collaborateurs dans l'économie du web

Période – durée

- 2008-2010 : schéma directeur numérique
- Novembre 2009 : ouverture du feuilletage des livres en plein écran
- Février 2010 : nouvelle ergonomie complète de Gallica

Résultats

- Nombre d'ouvrages accessibles en ligne : 130 000 ouvrages (monographies), plus de 900 000 documents – un compteur en ligne sur le site
- Taux de consultation / nombre de visiteurs de Gallica : 15 000 visiteurs par jour, objectif 20 000 avant fin d'année (27 pages minimum par internaute) soit 5,5 millions de visiteurs en 2009



2. Prix de la catégorie Etat : «E-barreau » Ministère de la Justice

Manager(s) porteur(s) du projet

- **Luc FERRAND**, Directeur des projets nouvelles technologies
- et **Thierry LESCOUARC'H**, Chef du département de l'appui aux juridictions

Définition

- E-Barreau est un portail Internet accessible depuis le Réseau Privé Virtuel des Avocats (RPVA) destiné à optimiser la gestion des procédures civiles, de réduire les délais de traitement et d'améliorer la gestion du rôle et des audiences de mise en état.
- Grâce à la plate-forme e-Barreau accessible depuis le RPVA, les avocats peuvent :
 - consulter les dossiers des affaires et le registre des audiences au TGI
 - envoyer et recevoir les courriers électroniques et équivalents électroniques d'actes et pièces de procédure avec le greffe du TGI
- Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention signée en 2007 entre le ministère de la justice et la Conseil National des Barreaux pour le développement des communications électroniques sécurisées entre les avocats et les greffes des tribunaux de grande instance (TGI), au civil comme au pénal.

Objectifs

- Faire bénéficier d'une accélération du traitement des affaires grâce à la dématérialisation des pièces et l'adoption d'outils de gestion des échanges entre avocats et tribunaux

Résultats

- La dématérialisation de la mise en état civil devant les TGI est une réalité (ensemble des TGI dotés du module de communication électronique; 1 600 formations réalisées; 132 conventions locales entre les TGI et les barreaux)
- Au 31 décembre 2009, plus de la moitié des avocats plaidants sont parties à la communication électronique.
- La dématérialisation de la procédure civile devant les cours d'appel est déployée au sein de 11 cours d'appel, avant sa généralisation (obligatoire d'ici 2013)
- Ce dispositif a permis de réduire les délais de procédures selon un processus de transmission des documents entièrement sécurisé

3. Prix de la catégorie collectivités territoriales

Valises médicalisées - Conseil Général des Alpes-Maritimes

Manager(s) porteur(s) du projet:

- **Dr Fabien JOSSERAN**, Sous-directeur à la santé au CG et chef de projet depuis mars 2007

Descriptif:

- Lancement d'un dispositif de télémédecine (aide aux diagnostics d'urgence ou en différé) reposant sur l'utilisation de valises médicalisées par les médecins libéraux et le service départemental d'incendie et de secours du haut pays (pour 1 700 généralistes inscrits au CDO, environ 30 sont présents en zone rurale ce qui représente 85% du territoire)

Objectifs

- Lutter contre la désertification médicale en apportant un soutien technique, une aide aux diagnostics en urgence et en direct ou en différé.
- Apporter à la population du haut pays une équité d'accès aux services de soins

Période – durée

- Depuis septembre 2008
- Remise des valises en avril 2009

Résultats

- 12 valises médicalisées remises à des médecins libéraux et du service médical du service départemental d'incendie et de secours du haut pays leur permettant de réaliser au chevet des malades des examens courants pour les stocker ou les adresser via un réseau de communication vers un expert médical pour un second avis.
- Evaluation à mi-parcours : sur 7 valises, en 6 mois d'utilisation, 229 examens ont été réalisés, dont 112 ont donné lieu à des demandes d'expertise (évaluation finale en juin/juillet 2010).
- L'expérience essaime aujourd'hui dans d'autres collectivités (par exemple, en Auvergne)

4. Prix de la catégorie santé : filière gériatrique des Hauts-de-Seine - Centre Hospitalier de Puteaux

Manager(s) porteur(s) du projet:

- **Dr Arach MADJLESSI**, Gériatre, responsable du pôle de gériatrie du CH de Puteaux et de la filière depuis 2007

Descriptif:

- Mise en place d'une filière gériatrique dans les Hauts-de-Seine



Objectifs

- Offrir une prise en compte la plus large et la plus complète possible de la maladie d'Alzheimer et des autres maladies neurodégénératives
- Proposer des solutions et des espaces d'expression pour les aidants

Période – durée

- Depuis 2007

Résultats

- En 2007, l'établissement de Puteaux était dans une situation financière délicate alors qu'aujourd'hui, l'établissement est à l'équilibre. Le rétablissement de la situation s'explique par :
 - La définition d'un projet d'établissement adapté aux besoins de la population
 - La structuration des liens amont et aval qui ont permis une réduction de la Durée Moyenne de Séjour (DMS) de 20 jours passant de 52 jours à 37 jours
- Une consultation mémoire a été mise en place depuis septembre 2007, des projets d'accueil de jour et d'hôpital de jour sont en cours de réflexion.
- Une association de familles a été créée pour soutenir et écouter les aidants familiaux
- L'accompagnement, la formation et l'information des familles s'en trouvent sensiblement améliorés, dans le cadre de cette maladie chronique évolutive avec le temps.

5. Prix de la catégorie social :

Maison Départementale des Personnes handicapées des Ardennes

Manager(s) porteur(s) du projet

- Igor DUPIN, Directeur de la MDPH 08

Descriptif

- **Création de la Maison départementale de l'Autonomie (MDA) des Ardennes** constituant le « guichet unique » auprès duquel toute personne handicapée et sa famille doivent pouvoir trouver l'accueil, l'information et les conseils nécessaires pour formaliser leurs demandes (projet de vie, évaluation, plan personnalisé de compensation). L'ouverture « physique » de la MDA est prévue en juin 2010.



Objectifs

- Mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées en veillant à placer la personne handicapée au centre des dispositifs
- Association des usagers représentant tous les différents types de handicap dans les différentes phases du projet (réflexion, validation des travaux avec la journée porte ouverte du chantier de construction de la MDA pour expérimenter l'accessibilité pour tous les handicaps).
- Rôle de la MDPH :
 - améliorer la qualité du service rendu aux personnes handicapées et à leurs proches ;
 - être un lieu de connaissance de la situation des personnes handicapées et de leurs besoins satisfaits et non satisfaits.

Résultats

- En avril 2009, 22.000 Ardennais ont un dossier ouvert à la MDPH (soit près de 8% de la population)
- Près de 1.000 décisions individuelles sont prises chaque mois
- Un travail en réseau avec les associations des usagers, représentants du CG, CAF, CRAM, AFPA, inspection académique, missions locales, OPAC